



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le  
lundi 26 juin 2017 à la salle du Conseil municipal du centre F.P. Adams à 20h30.**

Étaient présents : Mmes Brigitte Kenny  
Antoinette Boilard-Lord  
Chantal Lebel  
MM. Roger McGrath  
Jules Ferland

Était absent : M. David Ferguson

Quorum : le quorum est constaté.

M. Francois Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**Résolution n° 2017 - 06 - 024 Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Groupe Altus – permis de construire
4. Gestion du centre communautaire F.P. Adams
5. Campagne solidarité Ristigouche
6. Direction incendie
7. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny  
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le lundi 26 juin 2017  
soit accepté tel que modifié.

**2017 - 06 - 025 Période de questions**

Aucun contribuable n'est présent.

**Résolution n° 2017 - 06 - 026 Groupe Altus – permis de construire**

CONSIDÉRANT l'offre de service obtenue de Groupe Altus ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche adhère au module de permis de construire  
en ligne sur la matrice graphique de Groupe Altus pour un montant annuel de  
635,00 \$ plus taxes.

**Résolution n° 2017 - 06 - 027 Gestion du centre communautaire F.P. Adams**

CONSIDÉRANT QUE suite à la dissolution du comité des Loisirs Restigouche Sud-Est, la  
gestion de la salle communautaire est revenue à la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. Roger McGrath  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE les tâches de gestion matérielle de la salle communautaire soient intégrées à celles  
du concierge, M. Donald Le Bourque.

**Résolution n° 2017 - 06 - 028 Campagne solidarité Ristigouche**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est souhaite relancer la campagne "Solidarité Ristigouche" en vue du procès contre Gastem ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. Jules Ferland  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE soit adopté le budget additionnel du Fonds de Solidarité Ristigouche tel que présenté.

**Résolution n° 2017 - 06 - 029 Direction incendie**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Escuminac s'est retirée du projet de mise en commun par 8 municipalités du poste de directeur incendie ;

CONSIDÉRANT QUE la quote-part de la municipalité d'Escuminac s'élevait à un montant de 1 928,00 \$ ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. Roger McGrath  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la quote-part de la municipalité d'Escuminac soit répartie en pourcentage de la richesse foncière uniformisée (RFU) de chacune des municipalités restantes ;

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est consent que sa quote-part soit réévaluée à 4 372,00 \$ dans la nouvelle répartition.

**Résolution n° 2017 - 06 - 030 Levée de l'assemblée**

À 21 h 00, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.  
Accepté.

---

**François Boulay**  
Maire

---

**Hervé Esch**  
Directeur général,  
secrétaire-trésorier